

Vincent Di Sanzo

Massif de l'Hautil

15 Promenades et randonnées



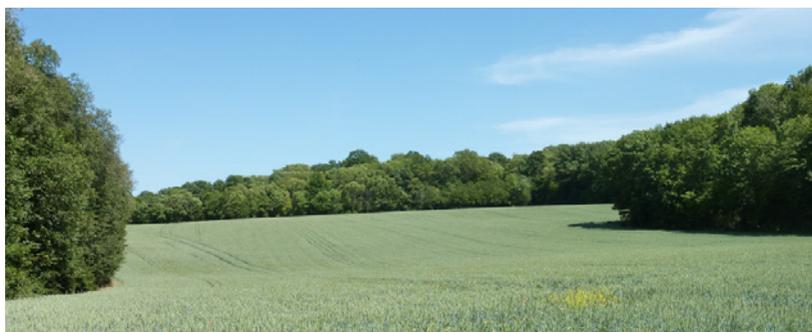
Andrésy, Boisemont, Chanteloup-les-Vignes, Condécourt, Courdimanche, Evecquemont, Jouy-le-Moutier, Maurecourt, Menucourt, Neuville-sur-oise, Tessancourt-sur-Aubette, Triel-sur-Seine, Vauréal, Vaux-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine

2012

Massif de l'Hautil

15 Promenades et randonnées

Préface	p. 3	Gîtes ruraux	p. 68
Le Massif de l'Hautil	p. 5	Bibliographie	p. 82
Les paysages	p. 6	Crédits	p. 83
La forêt	p. 7		
La faune	p. 8		
La flore	p. 10		
Les chemins	p. 13		
Recommandations	p. 14		
Les randonnées	p. 15		
Photo Quiz Faune	p. 20		
Photo Quiz Flore	p. 62		

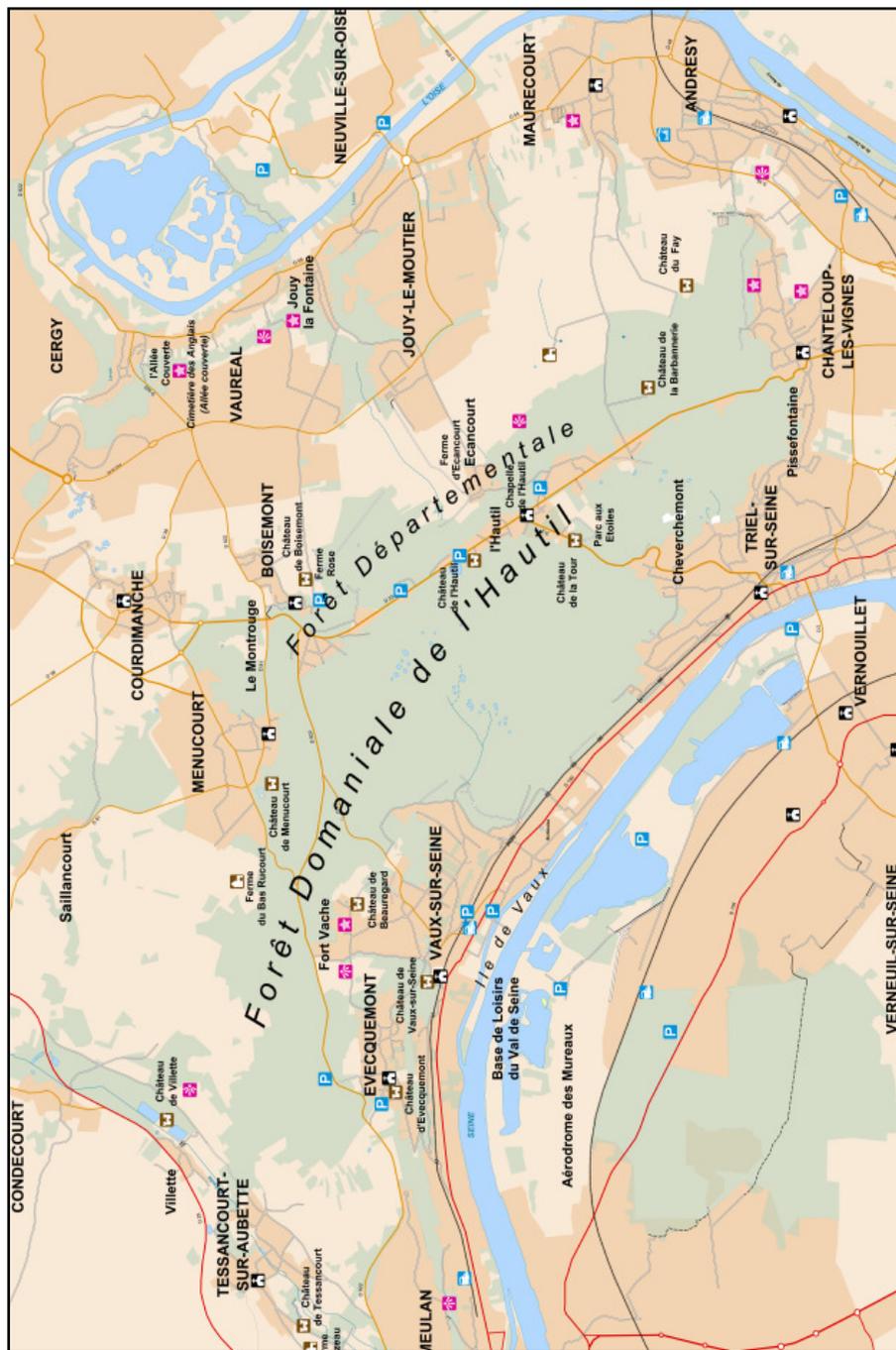


Préface

La parution d'un guide de randonnée dans le Massif de l'Hautil pourrait paraître une provocation à plus d'un titre. Tout d'abord parce que ce massif n'a aucune existence propre, il s'étend sur deux départements, les Yvelines et le Val d'Oise et sur plus d'une dizaine communes, des limites administratives arbitraires en ont fait un non lieu. Or l'ensemble de ces communes partage un paysage dont l'identité est la butte boisée mais aussi une histoire et un riche patrimoine méconnus. Le Massif de l'Hautil appartient au Vexin français et son relief montre à l'évidence que celui-ci ne s'arrête pas à la colline. Si au sud les limites se confondent avec le cours de la Seine, l'Ouest est borné par la vallée de l'Aubette, incluant au passage une partie des villes de Meulan et Tessancourt. Au Nord, la limite se trouve à Saillancourt. L'Est se déroule jusqu'à la vallée de l'Oise, comme à Maurecourt où la coiffe boisée laisse place à une partie en pente plus douce, couverte de loess, où sont cultivées des céréales, puis à des coteaux, avec des vignes et vergers, aujourd'hui à l'abandon. Quant au sud, la limite du massif est marquée par le début de la plaine de Chanteloup.

Le Massif de l'Hautil est aussi connu pour ses fontis. Après trois siècles d'exploitation intensive des carrières souterraines de gypse, le sous-sol de la forêt présente des risques d'effondrement sur près de 600 hectares dont l'accès est juridiquement interdit. L'ensemble de l'espace boisé présent sur le massif constitue une superficie de plus de 1650 hectares, il est donc possible de trouver des chemins de randonnée fréquentables sans prise de risque inconsiderée. Malheureusement il n'est pas facile de reconnaître les zones à risques des autres. En publiant ces itinéraires de randonnée nous souhaitons ouvrir la voie à la réhabilitation de cet espace naturel. Des associations comme Bien Vivre à l'Hautil, ont lancé un projet de charte forestière destiné à protéger et rouvrir la forêt au public. Tout récemment l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de l'Ile de France, prône la mise en valeur des sentiers de randonnées et des points de vue qui jalonnent le Massif de l'Hautil tant au niveau touristique que local, il propose de sécuriser les sous-sols de la butte, afin de rouvrir un accès aux randonneurs.

La forêt et l'ensemble des coteaux de l'Hautil constituent un paysage d'une grande richesse. De même la forêt abrite une faune et une flore d'une grande variété mais aussi d'une grande fragilité. Comme dans toute forêt périurbaine, la pression foncière y est immense, la préservation de la nature exige une prise de conscience collective de même qu'elle exige que chaque visiteur la respecte au risque de voire ce patrimoine commun se dégrader et disparaître.



Le Massif de l'Hautil



Isolé entre la ville nouvelle de Cergy Pontoise et Poissy le Massif boisé de l'Hautil constitue un véritable poumon vert dans la région. Entouré de champs, de cultures maraîchères, de vergers et de friches, il garde un aspect de France rurale. Différents villages et hameaux, riches d'un patrimoine remarquable, occupent en partie son territoire, dans un environnement naturel encore préservé.

La forêt et l'ensemble des coteaux de l'Hautil dominant la Seine, à Meulan, Evécquemont, Vaux, Triel, Chanteloup et Andrésey ainsi que les coteaux dominant l'Oise comme à Maurecourt constituent un paysage unique. Ce paysage n'a pas qu'une valeur esthétique, il a aussi une valeur sociale. C'est un élément important de qualité de vie, un élément essentiel du bien-être individuel.

La richesse de ce massif est autant écologique que paysagère. La forêt constitue aujourd'hui un réservoir de biodiversité majeur. De nombreux milieux naturels abritant une grande variété de plantes et d'animaux sont classés en Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique. Il en est ainsi d'anciens fontis transformés en mares et qui accueillent une végétation dite pionnière ainsi qu'un grand nombre d'insectes aquatiques et de libellules.

Les espaces ouverts autour de la forêt sont stratégiques pour son devenir. Ils constituent des espaces tampons entre la ville et la forêt. La pérennisation de ces espaces ouverts contribue à la diversité des paysages et au maintien des liens existants entre les différents éléments naturels du milieu rural de ce territoire. De par leur nature, les lisières forestières, espaces de transition écologique et paysagère, sont des zones très sensibles à toute intervention.



Les paysages

Le Massif de l'Hautil, du haut de ses 191 mètres, domine les vallées de l'Oise et de la Seine ainsi que les plaines du Vexin français. Son relief marqué, sa position enclavée entre ces deux cours d'eau et sa continuité vers le Vexin rythment et animent un paysage exceptionnel. Le Massif de l'Hautil c'est une coiffe boisée véritable réservoir de biodiversité avec la forêt et ses zones humides, des coteaux qui offrent des vues remarquables sur les Vallées de la Seine et de l'Oise, des espaces ouverts agricoles ou en friches mais aussi des berges avec ses petits ports fluviaux ainsi que des îles boisées.



La forêt

Sur les 1250 ha de la forêt, 379 hectares sont domaniaux et situés sur les territoires des communes de Vaux-sur-Seine et de Triel-sur-Seine. La forêt départementale située sur les territoires de Boisemont et de Jouy-le-Moutier occupe environ 129 ha.

Les essences que l'on trouve dans la forêt sont composées d'une large majorité de châtaigniers, elles comprennent aussi des chênes, frênes, aulnes, trembles et dans une moindre mesure des merisiers, charmes, érables, robinier, bouleaux et pins sylvestres.



Recommandations

Comme l'association "Bien Vivre à l'Hautil" qui demande à ses adhérents qui souhaitent participer aux randonnées qu'elle organise dans le Massif de l'Hautil de signer une décharge de responsabilité, nous nous devons d'attirer votre attention sur les risques liés à la présence des anciennes carrières souterraines.

Vous devez être parfaitement conscient du caractère potentiellement dangereux des randonnées qui traversent le Massif de l'Hautil dont le sous-sol comportent des zones d'effondrement représentant certains risques et dangers pour cette activité et que par conséquent les randonnées ne peuvent s'effectuer que sous la seule responsabilité des randonneurs.

Les renseignements fournis dans ce guide sont exacts au moment de l'édition, en particulier les chemins suggérés, situés hors zones rouges interdites dans le Plan de prévention des risques souterrains de l'Hautil, ne présentent pas de risques particuliers apparents. Toutefois, certaines transformations du paysage engendrées par les mouvements du terrain (apparition de fontis), l'urbanisation, la création de nouvelles routes, l'exploitation forestière ou agricole peuvent interdire l'accès à ces itinéraires ou les modifier.

Les randonnées de ce guide ne présentent aucune difficulté particulière. Néanmoins certaines d'entre elles peuvent présenter certains dénivelés importants.

La durée de chaque circuit est donnée à titre indicatif. Elle tient compte de la distance à parcourir et des dénivelés.

Quelques recommandations

Respectons le tracé des sentiers et n'utilisons pas de raccourcis.

Ne pénétrons pas dans les zones interdites signalées par des panneaux.

Soyons discret. Pensons aux autres, à la sérénité de la nature.

Apprenons à connaître la flore et la faune.

Ne laissons ni trace de notre passage ni déchets.

Ne faisons pas de feu.

N'oublions jamais de toujours refermer derrière nous barrières et clôtures.

Tenons les chiens en laisse.

Soyons prudents avec l'eau des ruisseaux : est-elle potable ?

Renseignons nous en période de chasse auprès des mairies.

De nombreuses zones présentent un intérêt écologique, faunistique et floristique majeur. Respectez-les, elles sont aussi très fragiles.

Evitez les cueillettes excessives (champignons, fleurs, ..).

Les randonnées

1. Le Planitre	2 h	p. 16
2. Val de Seine	2h30	p. 21
3. En passant par Vaux	2h30	p. 26
4. Autour de la forêt domaniale	3h	p. 30
5. D'Ecancourt à Courdimanche	3h30	p. 35
6. Sentier Triellois	3h	p. 40
7. De l'Hautil à Chanteloup	3h	p. 44
8. D'Evécquemont à Condécourt	3h	p. 49
9. De l'Hautil aux Berges de l'Oise	3h	p. 53
10. Les Trois fermes	3h	p. 58
11. Les Côtes Blanches	2h	p. 63
12. Parc aux Etoiles - Pissefontaine - Bois des 2 Amants	3h	p. 65
13. Tessancourt-sur-Aubette	3h15	p. 69
14. A la découverte de Menucourt	3h	p. 73
15. Andrésy	2h30	p. 78

4. Autour de la forêt domaniale



Parc aux Etoiles



9 Kms



3h



59 à 186 m
+219 -213 m

Cet itinéraire, en marge de la forêt domaniale de l'Hautil, permet de découvrir les coteaux de Triel-sur-Seine à Vaux-sur-Seine ainsi que des éléments du patrimoine du hameau de l'Hautil : le Parc aux Etoiles et le Château de l'Hautil.

Se garer au Parc aux Etoiles de Triel-sur-Seine situé 2 Rue de la Chapelle.

terrains de sport sont en service (football et rugby).

Château de la Tour et Parc aux Etoiles



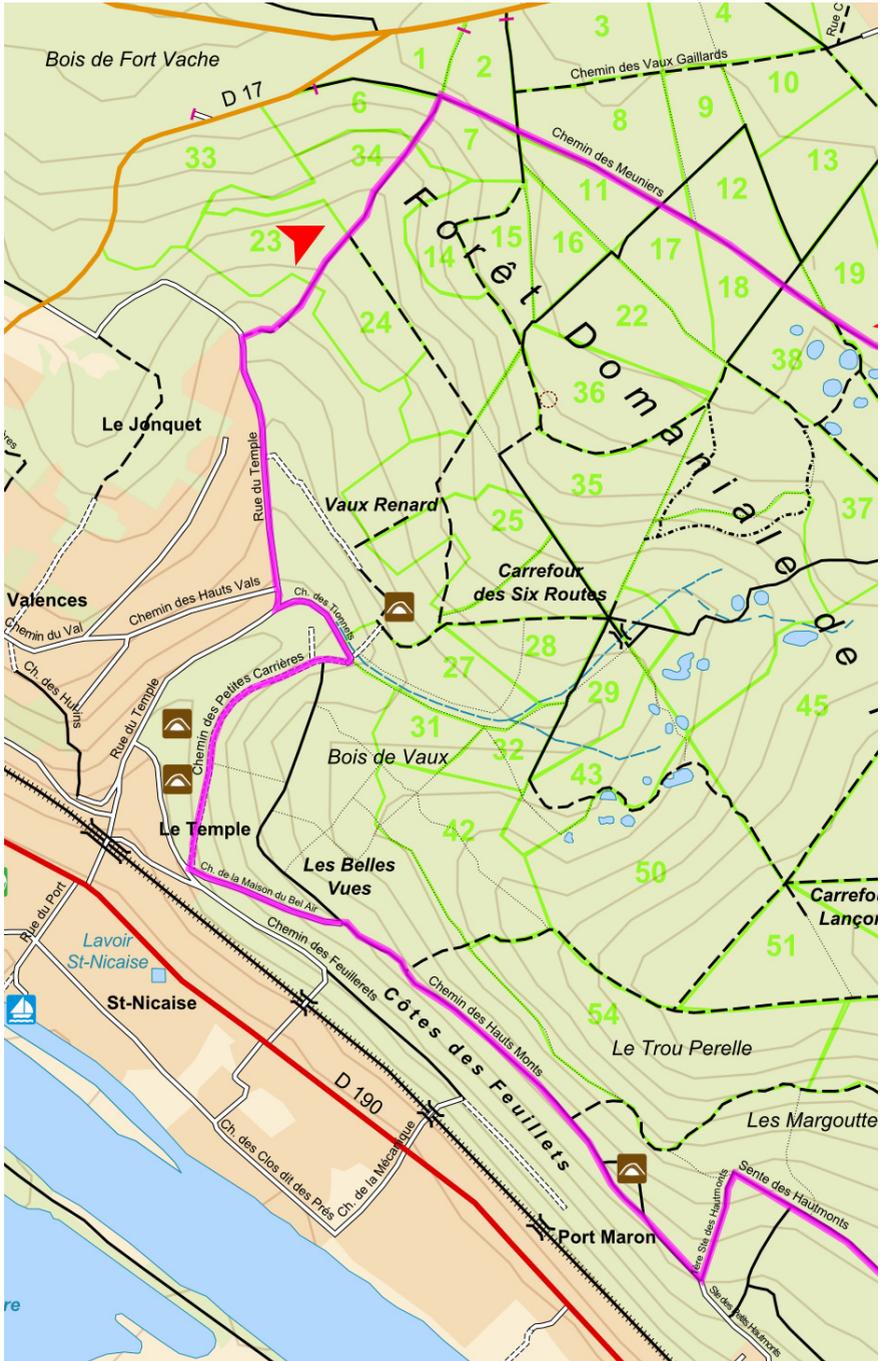
Le Château de la Tour a été construit vers 1890, il s'agit d'une maison de maître en meulière et briques, genre castel gothique. En 1946 le propriétaire fait établir un petit terrain d'aviation. La propriété est achetée en 1971 par la ville de Triel. Le parc abritait une piscine située le long du Chemin de la Tour de l'Hautil, vers le terrain d'aviation, avec un petit kiosque qui devait servir de cabine de bain. Le parc a été (et est toujours) le théâtre de beaucoup de manifestations, depuis les fêtes des Ecoles, le Salon des Beaux-Arts, le Centre Aéré, les fêtes organisées par les Associations Trielloises, etc ..

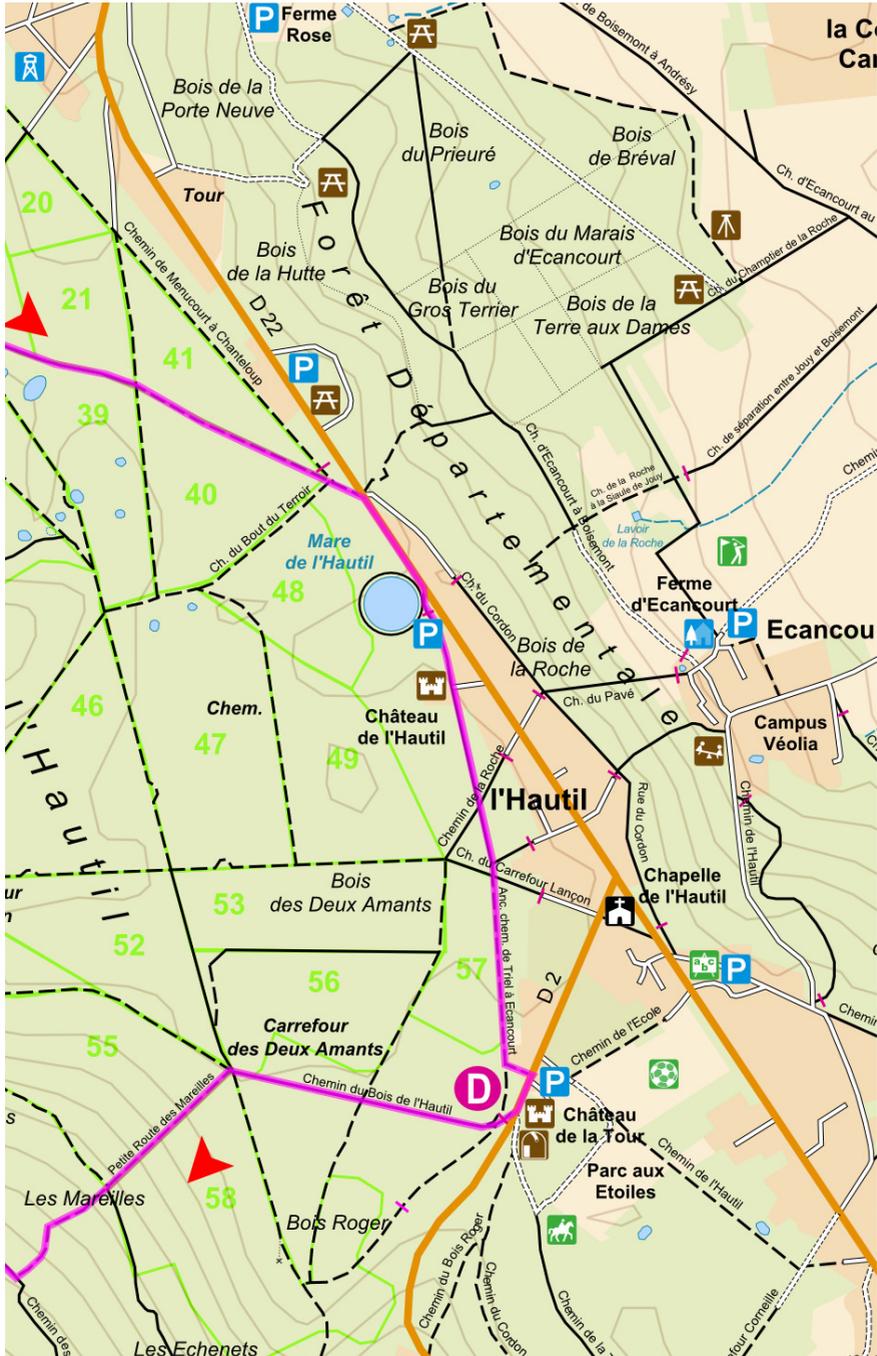
En 1972, la commune décide la construction de 2 terrains de sport sur le terrain d'aviation. A l'heure actuelle, 5

Dès la mise à disposition du domaine à la commune, le Club Astronomique des Yvelines, fondé par Monsieur Trachier en 1969, occupe le bâtiment en longueur dans le parc, et en 1972, l'Observatoire est installé sur la terrasse du Château. En 1989, la totalité des salles du Château lui est allouée.



Une coupole est installée devant l'entrée du Château et bientôt une deuxième coupole vient la rejoindre. En 1989 est créé l'Association « le Parc aux Etoiles », suivi de la pose de la première pierre des locaux du Parc aux Etoiles. Depuis, le Parc aux Etoiles rencontre un grand succès et de nombreux





visiteurs viennent admirer ses installations (musée en lumière noire racontant l'Univers et l'Espace), visiter ses expositions ou participer à des manifestations et observations astronomiques, l'observatoire étant équipé d'une grande lunette.

Traverser la RD2 et prendre le chemin sur la gauche. Suivre le Chemin du Bois de l'Hautil jusqu'au carrefour des Deux Amants. Prendre le second chemin à gauche, la Petite Route des Mareilles qui descend sur Triel. En bas bifurquer à droite dans la Sente des Hautmonts puis la 1ère Sente des Hautmonts. Suivre le Chemin des Hauts Monts (GR1-GR2).

Au niveau de Port Maron le chemin passe près de l'ancienne carrière de même nom dont l'accès est strictement interdit.

Carrière de Port Maron



Cette carrière de gypse située sur Vaux est la toute dernière à être exploitée sur l'Hautil puisqu'elle cessa son activité en 1979. Le gypse est une pierre destinée à la fabrication du plâtre. C'était aussi la carrière ayant eu le plus gros rendement européen (environ 1 million de tonnes extraites par an au plus fort de la production). Très ancienne, elle fut

exploitée par chambres et piliers. Certains de ceux-ci portent des inscriptions antérieures à 1830.

C'est dans cette carrière qu'on mis au point le système de foudroyage destiné à conserver la forêt et éviter tout effondrement inopiné. En effet, une fois le gypse extrait, le sous-sol présente des risques importants d'effondrement (les fontis), l'on du mettre alors au point un moyen d'exploiter les carrières en toute sécurité. Pour la petite histoire, en 1959 l'Institut de Physique du Globe situé à Saint-Maur s'était ému de détecter sur ses sismographes des séismes de courte durée dont l'origine était inexplicquée avant d'être alerté par le Service des Mines des opérations de foudroyage menées sur l'Hautil.

Arrivé sur Vaux-sur-Seine, prendre à gauche le Chemin de la Maison du Bel Air puis suivre le Chemin des Petites Carrières. Rejoindre la rue du Temple par le Chemin des Thionnets. Remonter la rue du Temple, vers les dernières maisons et chercher le sentier à peine visible qui pénètre dans la forêt. Ce dernier traverse un petit ruisseau. Suivre le chemin qui remonte sur le plateau. Ce chemin très abrupt suit une canalisation de gaz à haute pression enfoui sous terre.

Au sommet, prendre à droite et suivre le Chemin des Meuniers qui longe en son milieu une série de mares imposantes.



Arrivé sur la RD2, prendre à droite et longer la route sur le large trottoir herbeux jusqu'à la mare de l'Hautil.

Mare de l'Hautil



Cette mare est de forme circulaire et son fond est pavé. En 1805 la mare qui dépendait du Domaine de l'Etat était louée à un particulier qui demandait l'autorisation au Préfet de « porter le poisson sortant de ces étangs aux Halles de Paris ». Elle connue différents propriétaires dont le Comte Lopic avant d'être acquise par la commune de Triel en 1918. Puis la mare est louée à un particulier. Le dernier locataire décide de ne pas renouveler le bail et la mare est concédée à la Société de Pêche de Triel. Son accès y est libre. Depuis elle fait le bonheur des grenouilles, canards, hérons, martins pêcheurs mais aussi bien sûr des petits et grands.

Depuis la mare, suivre l'ancien chemin de Triel à Ecancourt qui rejoint le Parc aux Etoiles.

Château de l'Hautil

C'est un manoir du 19ème siècle (1834) de style TUDOR situé en lisière de forêt au coeur du hameau de l'Hautil. Il est entouré d'un parc boisé comportant un plan d'eau et de nombreuses dépendances, maison de gardien, écurie, grange et ancienne chapelle.



Le château de l'Hautil a été habité dans les années 1930 par Pierre Leiris (le frère de l'écrivain Michel Leiris), conseiller municipal de Triel de 1929 à 1938 et grand bienfaiteur de la population du hameau. Régulièrement il mettait à disposition les annexes de son château à l'Amicale de l'école pour organiser sa fête et remise de prix scolaire.

Sources

Le Planitre Décembre 2004 - Daniel Biget et Pierre Grand (Parc aux Etoiles et Château de la Tour)

Annales des Mines Décembre 1964 (Port-Marion)

L'Hautil à travers la presse locale (1924-1938) - Vincent Di Sanzo (Château de l'Hautil)